

UFF ALLOCATION PRUDENCE

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 29/09/2023

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	0,00
b) Avoirs bancaires	1 429 816,57
c) Autres actifs détenus par l'OPC	117 628 896,66
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	119 058 713,23
e) Passif	-852 505,52
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	118 206 207,71

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
UFF ALLOCATION PRUDENCE Part A en EUR	C	107 342 810,97	111 425,4804	963,35
UFF ALLOCATION PRUDENCE Part M en EUR	C	10 863 396,74	11 122,0000	976,74

ELÉMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	99,51	98,80

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	99,51	98,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Autres actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	99,51	98,80

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PÉRIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	53 662 398,64	52 678 601,45

INFORMATION SUR LES FRAIS DE GESTION VARIABLES

	29/09/2023
Parts UFF ALLOCATION PRUDENCE Part A	
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Parts UFF ALLOCATION PRUDENCE Part M	
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 29/09/2023 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	125 000	20 003 750,00	16,93
AMUNDI ETF GOVT BOND EUROMTS BROAD INVESTMENT GRAD	EUR	33 000	6 893 040,00	5,83
CM CIC MONEPLUS IC	EUR	38	22 890 550,58	19,36
LA FRANCAISE TRESORERIE FCP-I	EUR	191	20 914 496,18	17,69
TOTAL FRANCE			70 701 836,76	59,81
IRLANDE				
Neuberger Berman Euro Short Term Enhanced Cash Fund I EUR Ac	EUR	62 914	6 472 592,32	5,48
TOTAL IRLANDE			6 472 592,32	5,48
LUXEMBOURG				
BNP INSTICASH EUR GOV I C	EUR	119 308,9651	12 201 596,62	10,32
CANDRIAM BONDS CREDIT OPPORTUNITIES I EUR ACC	EUR	27 452	6 412 238,16	5,42
CARMIGNAC PORTFOLIO SECURITE F EUR C	EUR	54 000	5 805 000,00	4,91
CARMIGNAC PTF UNCONSTR CREDIT F EUR C	EUR	46 701	5 923 554,84	5,01
GARTMORE-UK ABS RET-I	EUR	472 716	3 635 658,76	3,08
TIKEHAU SHORT DURATION I	EUR	49 880	6 476 419,20	5,48
TOTAL LUXEMBOURG			40 454 467,58	34,22
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			117 628 896,66	99,51
TOTAL Organismes de placement collectif			117 628 896,66	99,51
Dettes			-95 100,64	-0,08
Comptes financiers			672 411,69	0,57
Actif net			118 206 207,71	100,00

Parts UFF ALLOCATION PRUDENCE Part A	EUR	111 425,4804	963,35
Parts UFF ALLOCATION PRUDENCE Part M	EUR	11 122,0000	976,74